



Le 26 octobre 2012

Aux parents / tuteurs / tutrices,

Encore une fois, l'hiver est à nos portes et le mauvais temps viendra sans doute perturber le transport scolaire.

Ainsi donc, vous recevrez, si vous ne l'avez pas déjà reçue, une note de votre école, vous expliquant la procédure de communication en cas d'intempéries ou de brouillard. Nous vous prions d'en prendre connaissance et d'écouter les stations de radio désignées lors d'intempéries.

Comme vous le savez, chaque élève doit attendre l'autobus à l'arrêt qui lui a été assigné (non pas à l'intérieur de la résidence). Nous profitons de l'occasion pour souligner qu'il revient aux parents de s'assurer de la sécurité de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils montent dans l'autobus et, à partir du moment où ils en descendent après les classes. Évidemment, les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants lorsqu'ils marchent pour se rendre à l'école et revenir à la maison.

Lorsque la visibilité est réduite, notamment en cas de brouillard, les conductrices et les conducteurs d'autobus ont été avisés de ne pas arrêter pour faire monter des enfants. Il en va de la sécurité de nos enfants et d'autres personnes. Si une telle situation se produit, dès leur arrivée à l'école, les conductrices ou conducteurs aviseront la personne à la direction de l'école, des noms des élèves qui n'auront pas été transportés. Il serait néanmoins sage de ne pas laisser les enfants attendre l'autobus dans un épais brouillard. Il pourrait aussi arriver qu'une route soit impraticable et qu'une conductrice ou un conducteur d'autobus se retrouve dans l'obligation d'omettre une section du circuit. Encore là, la direction de l'école sera informée des noms des élèves qui n'auront pas pu être transportés. Enfin, nous comprenons que certains parents doivent quitter la maison avant leurs enfants. Mais, en cas de panne ou de retard de l'autobus, surtout par temps de grand froid, veuillez vous assurer que vos enfants puissent, au besoin, rentrer à la maison ou se rendre chez un voisin pour communiquer avec vous et l'école. En tout temps, si vous jugez que les routes sont dangereuses, vous pouvez choisir de garder vos enfants à la maison.

Votre *Conseil* désire prendre tous les moyens possibles pour assurer la sécurité des élèves pendant leur trajet à bord de l'autobus scolaire. La sécurité des élèves, avant l'embarquement du matin et après le débarquement du soir, revient aux parents.

Nous vous remercions à l'avance de votre appui et de votre collaboration et vous prions d'accepter, chers parents, tuteurs / tutrices, nos salutations les plus distinguées.

Le Chef de la direction du Consortium de transport scolaire de l'Est,

Michel Boyer

c. c. Personnes à la direction des écoles
 Entreprises de transport scolaire
 CA du Consortium de transport scolaire de l'Est